

---

# École – Famille et TIC

## État de la relation école-famille en Espagne: Vers la participation virtuelle

**Aguilar, Marie Carmen\* Hijano, Manuel\*\***

*Département Didáctica y Organización Escolar*  
[mcaguilar@uma.es](mailto:mcaguilar@uma.es)  
Université de Malaga  
Faculté des Sciences de l'Éducation  
Campus de Teatinos, s/n° 29071. Malaga (Espagne)

*\*\*Département Teoría e Historia de la Educación*  
[hijano@uma.es](mailto:hijano@uma.es)  
Université de Malaga  
Faculté des Sciences de l'Éducation  
Campus de Teatinos, s/n° 29071. Malaga (Espagne)

---

*RÉSUMÉ. Cet article a pour objectif de présenter la situation actuelle de la relation famille-école en Espagne, ainsi que les perspectives futures à venir. La première partie de ce travail s'inscrit dans un cadre de révision de la littérature scientifique portant sur la participation de la famille à l'école, de nature qualitative, tout en intégrant les recherches que nous menons. Nous aborderons dans un premier temps la dimension normative, puis les niveaux traditionnels de participation des parents à l'école, et nous considérerons enfin des perspectives novatrices. Ces dernières émergent des données qu'offrent les recherches basées sur les expériences utilisant les technologies de l'information et de la communication mises en pratique et visant la participation virtuelle. Cette participation virtuelle émergente ouvre la voie à une nouvelle conception de la participation familiale à l'école et représente la relation famille-école dans la Société de la Connaissance.*

*MOTS-CLÉS : famille-école, participation virtuelle, TIC ; Family-School, virtual participation, ICT*

---

## 1. Introduction

La relation de la famille-école est une problématique présente depuis longtemps. Ainsi, un nombre important de recherches et de travaux mettent en avant que la participation de la famille à l'école est une question encore non résolue (San Fabián, 1997; Martín & Gairín, 2007; Costa & Torrubia 2007). Cependant, depuis quelques années, émerge une thématique de recherche visant à la participation des parents par des expériences novatrices dans l'approche des technologies de l'information et de la communication (Aguilar & Leiva, 2012; Feito, 2009). Notre contribution se place dans ce contexte de recherche et dans une approche qualitative dont les objectifs généraux sont: a) Étudier l'évolution de la participation de la famille à l'école, b) Découvrir de nouvelles formes de participation émergeant grâce à l'intégration des nouvelles technologies à l'école et c) Proposer des plans d'action et d'intervention. Cette recherche se construit selon trois phases : 1) La révision de la littérature, 2) Le recueil et l'analyse de données et 3) L'élaboration de plans d'action et leur mise en pratique.

Dans la première partie du travail présenté dans cet article, nous avons mené une révision de la littérature, de nature qualitative, portant sur la participation de la famille à l'école et les nouvelles perspectives issues des recherches les plus récentes qui se sont tenues dans notre pays au cours des vingt cinq dernières années.

En cohérence avec cela, les questions suivantes se sont posées quant à la situation de la relation école famille dans notre pays:

- Comment la politique éducative reconnaît-elle la participation de la famille à l'école?
- Quelles sont les formes de participation de la famille utilisées traditionnellement?
- Les nouvelles technologies apportent-elle de nouvelles formes de participation ?

L'objectif ici est de présenter l'état actuel de la relation famille-école espagnole dans laquelle émerge une nouvelle dimension concernant la communication virtuelle. Les objectifs suivants, plus spécifiques, ont également été définis pour traiter de manière plus complète cette question:

- La participation de la famille à l'école au regard de la politique éducative
- Les niveaux de participation traditionnels
- La participation de la famille émergeant de l'introduction des nouvelles technologies à l'école.

Dans le cadre de la méthodologie qualitative que nous avons menée, une attention particulière a été portée à la participation de la famille en réalisant notamment une révision des publications scientifiques issues des bases de données espagnoles, validées par les chercheurs de notre pays.

## 2. La politique sur la participation éducative

L'histoire de la reconnaissance du droit à la participation de la famille à l'école est relativement récente. Elle commence avec la proclamation de la Constitution de 1978, menant le changement politique et social de notre pays, ainsi qu'avec son développement ultérieur dans la Loi du Droit à l'Éducation, selon Gabilondo (2010, p.2), « a été le point culminant de la transition éducative en Espagne, et la démocratie s'est rendue dans la salle de classe ».

En 1995 la Loi Organique de la Participation, de l'Évaluation et de la Gestion des écoles publiques a été promulguée. Elle consacre son premier chapitre à la participation, la réglementation et l'autonomie dans la gestion des écoles. Elle établit aussi que les parents peuvent participer dans des activités extra - scolaires et complémentaires de l'école, en plus de participer dans les conseils scolaires et les associations de parents. De même, elle souligne les bases de l'élaboration du projet éducatif, qui doit être public afin de guider l'étudiant et sa famille, et ainsi obtenir une plus grande implication de la communauté éducative.

Sept ans plus tard, dans le but de garantir la qualité de l'éducation du système éducatif, la Loi sur la Qualité de l'Éducation est approuvée. Dans celle-ci, la participation des secteurs de la communauté éducative devient un indicateur de qualité, en promouvant un climat de coexistence et d'étude. En s'appuyant sur la Loi Organique du Droit à l'Éducation de 1985, les lignes directrices de cette nouvelle loi sont alors explicitées afin que les parents exercent leurs droits avec des garanties maximales de qualité.

En 2006, la Loi sur l'Éducation, actuellement en vigueur, est approuvée. Le texte signale également la participation de la communauté éducative comme un indicateur de la qualité « dans l'égalité », devenant ainsi un des objectifs du système éducatif espagnol.

Par ailleurs, la Loi définit la participation comme une « valeur fondamentale visant la formation de citoyens » et considère que son exercice quotidien à l'école va permettre le développement de personnes autonomes et libres. Les domaines de développement de la participation sont axés sur la gestion, le fonctionnement et l'évaluation. Nous devons également tenir compte du fait que l'importance de la participation est liée à la plus grande autonomie donnée aux écoles. Cependant, si celles-ci ont la possibilité d'adopter et d'exécuter un plus grand nombre de décisions, elles doivent s'accompagner dans ce processus de tous les représentants de la communauté éducative, et ce n'est qu'ainsi que de telles mesures pourront profiter d'un plus grand degré de consensus et de légitimité démocratique.

La participation est également considérée comme un but éducatif. Elle est liée à la préparation à l'exercice de la citoyenneté et à la participation active dans la vie économique, sociale et culturelle, avec une attitude critique et responsable, de même qu'une capacité à s'adapter aux situations changeantes qui émergent de la société de la connaissance.

Les différentes administrations éducatives - les gouvernements autonomes – sont chargées de promouvoir l'exercice de la participation de toute la communauté éducative, en adoptant les mesures qui favorisent la collaboration école-famille.

Dans notre communauté autonome, la Loi d'Éducation d'Andalousie de 2007 reconnaît, dans les mêmes termes qu'énoncés dans la Loi nationale, le Droit à l'Éducation et à la participation des parents dans les écoles. La reconnaissance de leur droit à la participation dans le processus éducatif s'accompagne également du fait de les reconnaître comme les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. De plus, cette loi leur confère l'obligation de collaborer avec l'école, de même qu'elle confère à l'école l'obligation d'informer les familles du processus d'apprentissage des enfants. Dans le but de favoriser le suivi de ce processus d'apprentissage, elle établit un compromis éducatif, surtout lorsque le mineur présente des difficultés d'apprentissage. C'est le Conseil scolaire qui sera alors responsable du suivi de ces engagements éducatifs afin de garantir leur efficacité et qui pourra, en cas de rupture du compromis, proposer des mesures appropriées.

Cette Loi présente un aspect novateur en incluant les Technologies de l'Information et de la Communication, et en considérant qu'avec ces canaux de communication informatiques les familles peuvent alors consulter et échanger de l'information.

Cette brève revue normative de la participation de la famille dans les écoles espagnoles montre les modèles participatifs qui ont été proposés. Les objectifs du présent article sont axés sur l'identification des formes de participation qui émergent de cette législation et du niveau de participation obtenu, ainsi que sur l'identification d'autres modèles participatifs liés à l'introduction des technologies de l'information. L'avancée de la réflexion au cours des vingt cinq dernières années va ainsi nous permettre de présenter une analyse du développement de la participation, de rendre compte de la situation actuelle et d'envisager des considérations futures.

### **3. La participation de la famille dans les écoles**

La participation de la famille s'est développée de manière analogue à celle des organisations politiques et des entreprises. Ces dernières se caractérisent par une prédominance de l'approche hiérarchique, où la participation est considérée comme une dimension du « leadership ». En d'autres termes, comme un outil de gestion au service du directeur qui réglemente l'accès au processus décisionnel des autres membres de l'organisation (San Fabián, 1997; Martín & Gairín, 2007). Actuellement, cette situation est renforcée par des mesures récemment adoptées visant à augmenter le pouvoir de la fonction directive.

Ce modèle est difficilement conciliable avec la prise de décision partagée qui devrait régir la communauté éducative, échouant de même à découvrir le sens de la participation et à la favoriser. Les parents ont presque exclusivement limité leur rôle au progrès scolaire de l'enfant (Gil, 1994; Aznar, 1998; Kñallinsky, 1999; Gomez,

2010) sans établir aucune sorte d'engagement. Ce manque de compréhension du sens de la participation a également pu contribuer au fait que la famille n'ait pas été prise en compte dans le processus décisionnel visant: a) le type d'éducation désiré pour les enfants et b) la gestion et le contrôle du fonctionnement de l'école. Au contraire sa participation représentative, proportionnée et asymétrique dans ce contrôle du fonctionnement de l'école, a été une source de difficultés relationnelles ayant conduit à un faible niveau de participation aux Conseils des écoles, comme le constatent divers travaux nationaux et internationaux (Lorenzo, 2006; Martin & Gairín, 2007 ; Dubet, 2001; Piot, 2001), de sorte que les parents ne sont de ce fait pas perçus comme de vrais participants à l'école (Lahaye, Maoloni & Nimal, 1999).

La prise en compte de la réalité de la situation doit nous amener à faire des propositions d'actions concrètes, permettant de prendre conscience d'un besoin de changement d'attitude. Nous avons besoin d'une vraie participation de la famille, d'un changement d'attitude de la part de chacun, et de l'effort conjoint de la famille, de l'école et d'autres acteurs sociaux. À cet égard les compromis pédagogiques entre les familles et les écoles visent à renforcer les relations de collaboration entre les enseignants et les parents. Ils ont pour but de mieux accompagner le parcours scolaire de l'enfant dans le cadre de la Loi à l'Éducation d'Andalousie, et ils doivent expliciter les engagements acquis entre les deux parties afin de favoriser l'éducation du mineur. Cela demande d'approfondir dans un sens démocratique, y compris les mécanismes intermédiaires de participation, comme les délégués de cours, de classe, etc., entre le conseil scolaire et les différents secteurs, afin que ces contrats ne deviennent pas une simple obligation des enseignants aux familles (Feito, 2007).

Dans ce contexte nous trouvons quelques expériences de communautés d'apprentissage très intéressantes, où les technologies de l'information et de la communication apportent un éventail de possibilités en offrant différents niveaux d'information et de participation, que nous traiterons plus tard.

### ***3.1 Les niveaux traditionnels de participation de la famille.***

Traditionnellement les niveaux de participation de la famille se sont concrétisés dans trois contextes: le politique ou de participation dans le contrôle de la gestion de l'école, de nature réglementaire; le milieu scolaire: la relation pédagogique dans la salle de classe, et le communautaire ou de participation dans des activités extrascolaires (Gil, 1993). Ils ont donné lieu à trois types d'approches participatives: 1) en groupe, qui permet la participation des parents dans la gestion et l'administration de l'école, 2) personnel, qui se concrétise sur le plan des relations personnelles en séances de tutorat (individuelles et de groupe) et 3) para-institutionnelles, concernant les parents qui participent dans les associations ou les écoles de parents (Navarro, 1999). Dans ce cadre, conformément aux contributions de Kñallinsky (1999) et Medina (1994) nous avons classé les relations école- famille à deux niveaux: formel et informel.

#### ***3.1.1 Le niveau formel***

Près de trois décennies de régulation législative appuient la participation des parents à l'école. Les études ont montré que ces relations sont fondées sur des rapports de pouvoir, et sont par conséquent pleines de difficultés et de problématiques. En effet, aucun progrès n'a été obtenu dans le degré de participation et de collaboration des parents, ni même un meilleur fonctionnement des écoles ou un changement des attitudes des enseignants et des parents.

Ainsi, la participation effective et efficace des familles dans les écoles demeure un échec. Les enseignants se sont placés entre deux extrêmes, l'un envisageant la participation des familles comme une intrusion dans leur domaine professionnel, et l'autre la percevant comme un besoin pour atteindre les objectifs d'apprentissage. Les parents sont quant à eux restés passifs, et beaucoup ont justifié leur faible participation par un manque d'habitude, une incompatibilité d'horaires, par le fait que les activités de l'école sont un domaine de compétence des enseignants, ceux-ci étant des experts en qui ils ont déposé leur confiance, ou bien par un manque de formation et d'appui (Gil, 1994; Costa & Torrubia, 2007; Martin & Gairín, 2007).

La participation de la famille dans les associations de parents et dans les écoles de parents relève d'un degré de formalité moindre. Selon les données statistiques de l'Institut d'Évaluation et Système étatique d'indicateurs de l'éducation (INCES, 2009), 93 % des élèves d'école primaire étudient dans des écoles où il existe des

associations de parents et 60 % des familles y appartiennent. La participation aux réunions est plus élevée dans les écoles publiques, les petites et moyennes écoles: 14,1% n'assistent jamais; 31,9% assistent quelques fois; 24,9% assistent fréquemment et 29,1% assistent toujours (cf. tableau 1).

<b>Participation des parents aux réunions</b>	
<i>Assistent toujours</i>	29,1%
<i>Assistent fréquemment</i>	24,9%
<i>Assistent quelques fois;</i>	31,9%
<i>N'assistent jamais</i>	14,1%

**Tableau 1.** *Pourcentage de participation des parents aux réunions*

Ces données sont en lien avec les résultats de l'étude réalisée par la Confédération espagnole des associations de parents (CEAPA) au cours de l'année 2008, ayant montré que 22,5% des parents sont impliqués dans l'Association de parents de l'école de leurs enfants, 14% sont activement impliqués, 51% paient la taxe établie par l'Association et 38% ne sont pas satisfaits du fonctionnement de l'Association (cf. tableau 2).

<b>Participation dans les Associations de parents</b>	
<i>Parents activement impliqués</i>	14.0%
<i>Parents impliqués</i>	22,5%
<i>Parents payant la taxe établie</i>	51.0%
<i>Parents non satisfaits</i>	38.0%

**Tableau 2.** *Pourcentage de participation dans les associations de parents*

Aucune différence significative n'a été mise en évidence dans la relation entre les réponses des familles et leur niveau d'études ; et la relation entre le niveau d'études de la famille et leur participation aux réunions des associations de parents n'a pas été clairement définie.

Nous rejoignons le point de vue de Feito (2009) en considérant que la clé de la participation démocratique des parents dans les écoles n'est pas de faire partie du conseil scolaire ou de l'association de parents, dont le rôle est limité, mais réside dans la tentative démocratique de résoudre les conflits, permettant ainsi de progresser et d'envisager une autre façon de concevoir l'éducation, en considérant le mineur comme le protagoniste de l'action éducative.

Une véritable participation dans son sens le plus complet prendrait en compte chaque parent dans les décisions importantes, indépendamment de leur statut socio-économique et culturel, de l'éducation et de la réussite de leur enfant. De ce fait, il est nécessaire de connaître les familles, d'accepter leurs différences et leurs particularités de même que la culture dont elles sont originaires, et de comprendre les mécanismes de l'école facilitant ou empêchant les échanges entre les enfants de la famille et l'école, en favorisant ainsi la continuité entre ces deux contextes et la compensation des inégalités (Loriers, 2008).

### *3.1.2 Le niveau informel*

Les relations informelles comprennent la collaboration dans des activités de la salle de classe, des activités extrascolaires, les devoirs, les activités culturelles, les loisirs et le sport, etc. Elles se caractérisent par de meilleures relations et un plus fort niveau de participation, particulièrement à l'étape de l'éducation infantine, et au premier cycle de primaire. Les parents sont plus impliqués dans les activités de l'école ou de la salle de classe que dans les activités formelles.

L'Institut d'Évaluation et Système étatique d'indicateurs de l'éducation (INCES, 2009) dans les écoles d'éducation primaire a fourni les données suivantes sur le niveau de participation globale des familles: 55,6% participent dans trois ou quatre activités, 34,9 % dans une ou deux, et 9,5 % ne participent pas (cf. tableau 3).

<b>Participation globale des parents dans les écoles publiques</b>	
<i>Participent dans 3 ou 4 activités</i>	55,6%
<i>Participent dans 1 ou 2</i>	34,9 %
<i>Ne participent pas</i>	9,5 %

**Tableau 3.** *Pourcentage de participation globale des parents dans les écoles publiques*

L'implication des parents dans les écoles publiques est plus élevée que dans les écoles privées, concernant: a) le processus d'apprentissage, 90% par rapport à 87% ; b) les activités extrascolaires, 71% par rapport à 63%. Les parents des écoles privées participent plus dans des activités culturelles, 80 % par rapport à 78%. Ils présentent le même pourcentage, 60 %, sur les activités de soutien (cf. tableau 4).

<b>Participation des parents dans les écoles</b>	<b>publiques</b>	<b>privées</b>
<i>Dans le processus d'apprentissage</i>	90%	87%
<i>Dans les activités extrascolaires</i>	71%	63%
<i>Dans des activités culturelles</i>	78%	80 %
<i>Dans les activités de soutien</i>	60 %	60 %

**Tableau 4.** *Pourcentage de participation des parents dans les écoles publiques et privées*

Ces données mettent en évidence que les parents répondent positivement et s'impliquent dans la vie de l'école quand les activités supposent des relations de type informel. Ces résultats peuvent être mis en lien avec les expériences des écoles ayant choisi d'établir des alliances et des accords avec les familles, lesquelles leurs ont permis de découvrir l'importance de leur travail, l'amélioration de l'apprentissage des élèves, ainsi que l'amélioration du moral des enseignants et la reconnaissance positive de l'école par la communauté (Bolívar, 2007).

#### **4. La participation virtuelle**

Les mutations technologiques permettent d'envisager un nouvel espace de participation, l'espace virtuel, qui présente des perspectives novatrices visant à améliorer les relations de la famille et de l'école et que nous allons aborder à présent.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) se présentent comme l'un des fondements de la société de la connaissance. Nous sommes face à un nouveau besoin d'alphabétisation, à la fois scientifique et technologique.

Au regard de quoi il est nécessaire d'offrir aux futurs citoyens un enseignement en conséquence, comme le reconnaît l'actuelle Loi de l'Éducation, tant au niveau national que régional. Nous devrions éduquer par le biais de formats numériques afin d'éviter l'exclusion sociale des mineurs et des familles en situation de vulnérabilité. Il nous faut donc les aider à intégrer de nouvelles compétences et connaissances, en accord avec leurs caractéristiques, et en prêtant une attention particulière à deux dimensions que sont la communication linguistique et l'utilisation des TIC (Sáenz, 2007). En accord avec la reconnaissance de l'obligation des parents de collaborer avec l'école et les enseignants, et celle de l'école de faire participer les familles, le gouvernement prévoit d'ouvrir de nouveaux canaux de communication informatiques. Il souligne vouloir faciliter les canaux de communication électroniques des écoles avec les familles, ainsi que les bases d'offre de services informatiques à la citoyenneté en général, et à leurs communautés éducatives en particulier; de telle façon qu'elles puissent effectuer des procédures administratives et des consultations.

Cette mesure facilite non seulement des affaires bureaucratiques mais va aussi stimuler la participation avec des échanges d'informations sur l'Internet, le courriel, les forums, les chats, etc. Il souligne également que les enseignants doivent renforcer la réalisation d'activités culturelles permettant d'entretenir des relations avec les familles au-delà de l'intermédiaire des activités scolaires de leurs enfants.

En cohérence avec cette politique, le Ministère de l'Éducation fait face au défi de la promotion de l'École 2.0, intégrant des outils technologiques comme un nouveau langage éducatif de même qu'un enseignement qui

complète les médias traditionnels dans le but de promouvoir l'apprentissage audiovisuel des élèves, d'accroître leur participation, leur motivation et leur créativité, et ainsi éviter la « fracture digitale » et favoriser l'insertion sociale. Cette proposition a été très bien accueillie dans notre communauté autonome andalouse. Dès l'année 2010 les écoles ont été dotées de tableaux numériques et de connexion sans-fil à Internet, et les étudiants d'un portable personnel utilisé en classe et à la maison. Cela implique un engagement consécutif de la part des parents pour le soin et l'utilisation de cette ressource. Ce défi permet ainsi d'engager les familles tout en les familiarisant à l'utilisation des TIC en tant qu'élément de l'apprentissage, notamment à la formation de l'utilisation sécuritaire d'Internet.

La promotion de l'École 2.0 en dotant d'infrastructures technologiques les écoles et les élèves suppose une grande transformation du système éducatif, mais aussi un grand engagement pédagogique afin de lui donner un sens éducatif et didactique; non sans difficultés à surmonter, notamment du fait que le progrès technologique est non seulement entrain de changer nos habitudes, mais aussi la façon dont nous vivons et nous interagissons les uns avec les autres.

Ces dernières années la technologie a pris une place de plus en plus importante dans la vie des enfants. Les adolescents sont de gros consommateurs de communication électronique, de visites de sites Web, tels que les blogs, réseaux sociaux, courriel et messagerie pour partager des photos et des vidéos. Cette situation représente un grand défi éducatif pour l'école, visant à essayer d'éliminer les usages négatifs de la communication électronique et d'Internet, et de renforcer sa contribution positive à l'éducation et aux relations sociales.

Elle peut aussi renforcer la communication électronique avec les parents, qui ne sont pas suffisamment informés sur les activités en ligne de leurs enfants et les risques qu'ils en courent (Subrahmanyam, & Greenfield, 2008). Une action allant dans ce sens consiste en l'ouverture de forums et de groupes de paroles virtuels où les parents peuvent partager leurs difficultés et les problèmes qu'ils rencontrent dans cette nouvelle réalité, dans laquelle ils ne savent pas évoluer.

Au fur et à mesure de cet exposé, nous présenterons un exemple de changement dans la participation des parents promu par les technologies de l'information et de la communication. La Direction Générale de la Participation et de l'Innovation Éducative a piloté l'étude qui va suivre à des fins expérimentales dans dix écoles de notre communauté andalouse.

Pour cela, elle a reconsidéré la législation concernant les lignes directrices sur la mise en œuvre du vote électronique lors des élections pour le renouvellement et la mise en place des conseils scolaires de 2010. L'échantillon sélectionné était de vingt-six centres: quatre écoles privées concertées, vingt-deux écoles publiques : sept écoles d'éducation infantine, quatorze écoles primaires, secondaires, et secondaire post-obligatoire de notre province y compris une école expérimentale, où le vote a été effectué par des moyens électroniques. Ces écoles se trouvaient placées dans la ville de Malaga pour huit d'entre elles, et dans différentes municipalités de la province pour les dix-huit restantes (cf. tableau 5).

<b>L'échantillon</b>		
26 écoles	<i>Les écoles primaires et secondaires publiques</i>	14
	<i>Les écoles enfantines publiques</i>	7
	<i>L'école secondaire publique (vote électronique)</i>	1
	<i>Les écoles privées concertées</i>	4

**Tableau 5.** Représentation de l'échantillon des écoles sélectionnées

Les résultats des votes reflètent le niveau de participation moyen suivant: 14,78 % les écoles privées, 12,36 % les écoles publiques, 14,75 % les écoles enfantines et 76,25% l'école expérimental vote électronique. Sur les quatre-vingt attestations numériques transmises aux parents pour voter par voie électronique, soixante-neuf parents ont utilisé ce moyen, représentant ainsi le 76,25 % (cf. tableau 6).

<b>Le niveau de participation</b>		
4	Écoles privées concertées	14,78 %
14	Écoles publiques	12,36 %
7	Écoles enfantines	14,75 %
1	École expérimentale vote électronique	76,25%

**Tableau 6.** *Pourcentage de participation des écoles sélectionnées*

L'analyse de la variabilité de participation se situe dans les quatre écoles privées concertées, entre 11,38% et 44,47%; dans les quatorze écoles publiques, entre le 7,19% et 30,95%. Dans ces dernières se trouvent les écoles de secondaire post-obligatoire, dont la variabilité se situe entre 2,18% et 10,65%. Les variations du taux de participation sont plus élevées dans les écoles privées, les écoles d'éducation infantine et d'éducation primaire et les niveaux les plus bas dans les écoles d'éducation secondaire post-obligatoire; ce qui est cohérent avec les résultats des recherches antérieurement citées (cf. tableau 7).

<b>La variabilité du niveau de participation</b>	
Les écoles privées concertées	11,38% - 44,47%
Les écoles publiques primaires	7,19% - 30,95%
Les écoles publiques secondaires	2,18% - 10,65%
Les écoles enfantines	14,75% - 30,95%

**Tableau 7.**  
*de variabilité du niveau de participation*

*Pourcentage*

Au regard des données du vote électronique de l'école expérimentale, il est très intéressant de souligner: 1) la participation élevée des parents, de 76,25%, dépassant de ce fait n'importe quel pourcentage antérieurement présenté; 2) grâce aux modalités du vote électronique, le pourcentage de participation des parents a été plus élevé que le meilleur des pourcentages présentés dans les écoles d'éducation secondaire post-obligatoire, à savoir 10,65 %, que nous avons antérieurement décrit.

Cette expérience nous laisse entrevoir un nouveau modèle de participation et une autre forme d'appel aux familles pour les inciter à participer aux élections des conseils scolaires. Cependant, il est nécessaire de concevoir aussi de nouvelles activités éducatives destinées aux parents, sous la forme de collaboration entre la famille et les enseignants, visant à faire participer la famille au-delà d'une simple participation formelle sous forme de réunions (Bolivar, 2006).

Dans ce sens les ressources technologiques offrent de nouvelles possibilités d'information et de communication, qui devraient être mises à la portée des familles, lesquelles pourraient alors éviter les multiples raisons données par les parents pour justifier leur faible participation à l'école (Lorenzo, 2006; Martin & Gairín, 2007). Ces outils aideraient à surmonter les contraintes de temps ainsi que d'autres questions de déplacement à l'école afin de compléter les procédures bureaucratiques.

Il est pertinent d'étudier les actions destinées aux familles dans les écoles qui intègrent les technologies de l'information et de la communication. Pour l'instant les recherches se concentrent sur l'introduction des diverses technologies dans la salle de classe, dans les activités du cursus scolaire, ainsi que dans des propositions novatrices visant à promouvoir des pratiques d'enseignement de qualité. La tâche consistant à intégrer les familles est en revanche en attente. L'amélioration de l'image de la communauté scolaire, spécialement dans les familles, lors de l'introduction des ressources des TIC, devrait être l'occasion d'inclure les parents à l'usage des TIC, à un niveau d'information dans un premier temps, puis à un niveau plus formateur (Canales & Marquès, 2007).

Dans ce contexte, nous réalisons actuellement une étude ayant pour finalité de prendre connaissance des activités mises en œuvre par les écoles afin de promouvoir la participation virtuelle. Les buts de ce travail sont les suivants: a) Identifier les expériences novatrices permettant d'ouvrir des espaces de communication avec les familles, b) Réfléchir sur les ressources TIC qui sont offertes à la famille pour l'impliquer dans l'école et d'autres milieux socio-éducatifs et c) Découvrir des moyens virtuels adaptés à la réalité des familles pour leur

faire prendre conscience de leur dimension éducative. Notre méthodologie a consisté en une analyse des pages Web des centres scolaires des communautés autonomes qui figurent dans le Web du Ministère de l'Éducation (<http://www.ite.educacion.es/w3/centros/index.html>). Les indicateurs pour l'analyse de leur contenu se sont centrés sur l'information offerte dans leurs sites concernant la participation de la famille et sur les activités formatives qu'elles présentent (Aguilar & Leiva, 2012). Les principales actions novatrices sont résumées ci-dessous:

#### ***4.1 Les communautés d'apprentissage***

La responsabilité de l'apprentissage des enfants est un devoir de tous les membres de la communauté, les enseignants, les étudiants, les familles, les bénévoles, les institutions et les associations du quartier où se trouve l'école. Chacun participe alors, dans les mêmes conditions d'égalité, à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions. Dans ces communautés les salles d'accès à internet sont utilisées pendant quelques heures soit par des mineurs ou par des parents, soit par des familles et des enfants ensemble. Il s'agit aussi de faire interagir les familles dans le cadre des réunions de travail.

Les écoles aspirent à ce que le dialogue, la communication et le consensus à travers des relations d'égalité soient possibles, et ainsi pouvoir se définir comme un agent de transformation sociale dans leur environnement. Tous sont d'accord sur l'importance de la famille dans le développement des mineurs. Ils la considèrent comme le référent le plus immédiat de l'enfant, sa première source de formation et son premier pont de communication avec l'extérieur.

C'est ainsi qu'ils invitent en permanence les familles à participer à l'éducation de leurs enfants dans des groupes interactifs, des commissions, des rencontres littéraires, des ateliers de coexistence, des journaux, à la radio, et, en général, dans toute activité menée à l'école, dans lesquelles participent leurs enfants. Ils prennent en compte la formation des familles qui en ont exprimé le besoin au sein des commissions.

Certaines écoles disposent sur leur site web d'un wiki dont les pages peuvent être modifiées, et où il est possible d'ajouter des fichiers si l'on souhaite compléter ou enrichir l'information.

#### ***4.2 L'information via SMS***

Les écoles informent les parents via web ou SMS de l'attitude du mineur, de l'absentéisme scolaire et des retards, ou du comportement alimentaire. Elles envoient également des commentaires pédagogiques, tels que les notes d'examens, ce qui rend les démarches bureaucratiques plus aisées. Si l'on applique un protocole d'intervention, la téléphonie mobile et Internet représentent un précieux soutien dans les processus de communication des tuteurs, du professorat et des familles concernant le déroulement du tutorat des étudiants. Les données montrent que: a) le système est très utile, et nécessaire pour les familles et les enseignants, b) les résultats scolaires des élèves sont améliorés par la collaboration conjointe entre les enseignants et les familles, c) les clichés se sont brisés, notamment l'idée d'un manque de volonté et d'implication de la part des enseignants. Cette expérience a montré que la collaboration entre enseignants est possible, de même que la participation des familles (Brazuelo & Gallego, 2009).

#### ***4.3 L'École de parent***

L'école de parents fournit des ressources telles que des vidéos sur l'éducation nutritionnelle, des rapports sur le « bullying » (harcèlement à l'école), sur l'hyperactivité, ainsi que sur d'autres thèmes d'intérêt pour toutes les familles, et auxquelles elles ont un accès sans limitation de temps et d'espace.

Actuellement, de nombreuses écoles et lycées ont une École de parents dépendant directement de leur structure ou bien étant promue par l'association de parents ou les fédérations d'associations de parents. La Confédération nationale des associations de parents offre des ressources pour organiser ces cours et permet également la consultation de documents de manière individualisée.

Le Ministère de l'Éducation possède une École de Parents Virtuelle, abordant des sujets tels que les stades du développement de l'enfant, le milieu familial, les loisirs en famille, les études des enfants, l'environnement qui les entoure et les objectifs éducatifs des parents. Elle offre des ressources utiles dans le but d'attirer l'attention

sur les besoins des enfants dès leurs premiers jours de vie et jusqu'à l'adolescence. Cette école virtuelle offre en parallèle « la salle de classe Mentor », qui est un environnement d'apprentissage virtuel destiné aux parents qui souhaitent en savoir plus sur la problématique de l'adolescence. L'objectif est d'améliorer les relations familiales et de prévenir les comportements à risque pouvant mener à une exclusion. Les parents réalisent cet apprentissage avec l'accompagnement d'un tuteur, conformément au programme. Celui-ci peut se faire à la maison, via Internet ou dans la « salle de classe Mentor » à proximité du domicile, avec l'aide d'un moniteur au cas où les parents n'aient pas de connaissances informatiques suffisantes. À la fin du cours, d'une durée de quarante heures, ils reçoivent un diplôme du Ministère de l'Éducation.

#### **4.4 Le courriel**

Quelques expériences menées en éducation enfantine montrent que la relation entre la famille et l'enseignant a été améliorée au moyen de la communication via courriel. Nous avons également pu le constater cette dernière année dans une étude menée par un doctorant, qui est professeur dans une école d'éducation enfantine à Málaga.

Sa classe se compose de vingt-six enfants âgés de trois ans, nécessitant, afin de mieux répondre aux besoins des petits, que la relation avec la famille permette une communication fluide. Bien que cette question ne soit pas toujours facile, ce professeur, grâce à une liste de distribution des courriels des parents, a pu maintenir une communication quotidienne avec onze familles. De plus, neuf familles ont répondu à ses courriers dans lesquels il leur transmettait des informations ou souhaitait cibler certains besoins des enfants. Ce système lui a prouvé que les relations avec les familles se sont améliorées en comparaison des autres années, et que ces dernières se sont révélées plus attentives aux soins et aux besoins de l'enfant.

#### **4.5 Les Blogs d'éducation familiale**

Les associations de parents de quelques écoles ont ouvert des blogs dans lesquels ils communiquent avec le reste de la famille pour annoncer des événements ou des activités qui vont se dérouler à l'école, dans les centres, ou à l'extérieur, tels que des excursions, des séances de cinéma ou de théâtre, et des visites aux musées. Des blogs sont également créés par les enseignants dans le but de recueillir et de transmettre des événements importants de la classe, afin que ces informations soient disponibles pour les parents, les enseignants et les étudiants s'intéressant à la réussite des travaux de cours. Via ce blog ils récoltent aussi des renseignements par le biais de questionnaires de satisfaction des familles. Nous trouvons également des blogs créés par des éducateurs offrant des expériences, des lignes directrices pour guider les parents et des articles sur l'éducation familiale pouvant aider ces derniers dans l'éducation de leurs enfants. La bibliothèque de l'Université de Séville offre un Blog avec une section sur l'éducation familiale.

#### **4.6 Les réseaux sociaux**

Il s'agit d'une structure composée de personnes qui ont un intérêt commun et qui peuvent s'inscrire pour faire partie du réseau. L'accès à l'information et aux vidéos peut ainsi les aider à réfléchir autour de la tâche qu'est l'éducation.

Il est important de mettre l'accent sur le besoin d'utilisation des réseaux sociaux par les élèves dans le cadre d'un environnement contrôlé que représente l'école et dans lequel il est possible de les guider et de leur fournir une valeur pédagogique et didactique, qui pourra leur être utile pour leur future carrière professionnelle. Cela réussira à condition de se faire à travers le propre réseau social de l'école. En ce sens, De Haro (2011) défend que les écoles doivent disposer de leurs propres réseaux sociaux. Ceci dans le but d'atteindre un apprentissage pratique de la coexistence grâce à l'usage des réseaux à des fins éducatives, et de préparer les enfants et les jeunes à envisager le réseau comme un lieu de travail et de possibilités, et non uniquement comme une ressource privilégiée ludique ou de loisir.

Pour cela, il estime donc que la formation des enseignants et des parents est importante, non seulement pour connaître les risques inhérents au fait de laisser les enfants seuls sur l'Internet, particulièrement lorsqu'ils sont plus jeunes, mais surtout pour qu'ils soient au courant des bénéfices de l'Internet, se révélant beaucoup plus élevés que les risques, quand cet espace est converti en un moyen didactique et pédagogique.

#### **4.7 Plate-forme pour la participation des parents à l'école**

La Plate-forme offre un espace de communication aux parents et aux professionnels engagés dans l'éducation des enfants. Elle est issue d'une idée visant à améliorer la qualité du système éducatif en impliquant les parents dans le processus d'apprentissage des enfants, ainsi que dans leur formation pratique dans des situations déterminées. Plus précisément, la « Plate-forme Améliore ton école publique » est une initiative conjointe de parents et d'enseignants, désirant que ce projet devienne un canal de transmission des bonnes pratiques pédagogiques, et crée un cadre de soutien aux enseignants et aux parents des enfants scolarisés dans les écoles publiques dans le but d'obtenir leur participation et leur collaboration active dans la recherche d'une éducation de qualité, et ainsi récupérer le prestige de l'école publique et promouvoir la réussite scolaire.

### **5. Conclusions**

La participation traditionnelle de la famille à l'école n'a pas influencé l'organisation et la gestion des institutions scolaires ; de plus, cette participation doit aller au-delà des réunions des conseils scolaires et des associations de parents. Vingt-cinq ans d'histoire le prouvent, de même que l'expérience consistant à offrir un espace d'action aux parents leur permettant de participer dans des activités de la classe ou de l'école, et démontrant que ces derniers se sentent alors impliqués et s'engagent à partager des responsabilités.

En portant un regard sur le futur, nous envisageons de nouvelles perspectives. L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les écoles apporte des expériences très intéressantes. Elles appellent à un nouveau style de participation, la participation virtuelle. Les expériences des communautés d'apprentissage, de blogs, des Plates-formes, des réseaux sociaux vont amorcer des relations plus égalitaires, plus collaboratives et plus démocratiques et vont promouvoir de bonnes pratiques sous réserve que celles-ci soient fondées sur des innovations pédagogiques favorisant la participation de tous les membres de la communauté éducative, assumant chacun sa part de responsabilité.

Il est donc nécessaire d'aller plus loin que les recherches centrées sur l'introduction des diverses technologies dans la salle de classe et sur les pratiques d'enseignement de qualité. Au regard des données issues du vote électronique de l'école expérimentale, pour laquelle le pourcentage de participation des parents est remarquable, il apparaît pertinent de commencer des recherches dont les objets d'étude visent : l'intégration des parents à l'usage des TIC ; la participation des parents via l'électronique, la communication virtuelle sous les diverses formes présentées ci-dessus ; l'analyse des effets de ces nouveaux moyens de communication et de participation dans la réussite scolaire ; le contenu des communications dans les groupes de parole virtuels ou dans les réseaux sociaux, etc. En ce sens, nous récoltons actuellement les données de six écoles concernant la participation virtuelle des parents et leur avis à ce sujet.

Ce nouvel avenir exige de la créativité, de la recherche et des propositions originales et innovantes qui vont donner un sens différent et engager des actions visant à impliquer toute la communauté éducative, telles que le montrent les expériences innovantes, introduisant une utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Les études mettent en évidence que les parents impliqués dans les écoles permettent une amélioration des résultats scolaires des élèves, et que lorsqu'on leur confie des tâches et des responsabilités ils réagissent de façon positive. Par conséquent, la famille et l'école doivent travailler ensemble pour concentrer leurs efforts dans la même direction et mieux répondre aux besoins éducatifs de l'enfant. Ainsi, dans le contexte actuel de l'introduction des TIC dans les écoles il sera primordial d'étudier l'influence de ces environnements sur la relation entre la famille et l'école, ainsi que le niveau de communication et d'engagement dans le cadre d'une éducation communautaire où tous les partenaires ont un rôle important à jouer.

Dans un modèle de société technologique et informatisé avançant à pas de géant, c'est au travers d'un cadre d'éducation humaniste qu'il nous faut éduquer, en vue de renforcer l'identité personnelle, familiale et sociale de l'enfant. L'éducation du mineur, son bien-être, sa qualité de vie, etc., doivent concourir à sa formation pour l'avenir. Cette éducation doit être l'axe d'intérêt de la communauté, des enseignants et des parents et la raison qui les pousse à surmonter leurs différences à la recherche du bien-être de l'enfant.

## 6. Bibliographie

- Aguilar, M<sup>a</sup> C. & Leiva, J. (2012). [La Participación de las Familias en las escuelas Tic: Análisis y reflexiones educativas](#). *Píxel-Bit, Revista de Medios y Educación*, 40, 7-19.
- Aznar, P. (1998). Interacción familia-escuela: Mediación educativa familiar en el aprendizaje escolar. In V. Llorent Bedmar, (Ed.). *Familia y Educación* (Adenda, pp.1-8). Sevilla: GIECSE. Departamento Teoría e Historia de la Educación y Pedagogía Social.
- Bolívar, A. (2006). Familia y escuela: dos mundos llamados a trabajar en común. *Revista de Educación*, 339, 119-146.
- Bolívar, A. (2007). La participación de las familias: nuevas percepciones y realidades. *Revista cuatrimestral del Consejo Escolar del Estado. Participación educativa*, 4, 60-64.
- Brazuelo, F. & Gallego, D. (2009). Sistema de gestión tutorial vía SMS e Internet. *Rev. Bit. Revista de Medios y Educación*, 34, 49 – 67.
- Canales R. & Marquès, P. (2007). Factores de buenas prácticas educativas con apoyo de las TIC Análisis de su presencia en tres centros educativos. *Revista Educar*, 39, 115-133.
- Constitución Española. Boletín Oficial del Estado, 311 (29 de diciembre de 1978), pp. 29313-29424.
- Costa Borràs, M. & Torrubia Beltri, R. (2007). Relación familia-escuela: una asignatura pendiente en muchos centros educativos. *Revista cuatrimestral del Consejo Escolar del Estado. Participación educativa*, 4, 47-53.
- De Haro, J.J. (2011). Uso de las redes sociales en el mundo educativo. (<http://jjdeharo.blogspot.com/> Accés: 20/03/2011).
- Dubet, F. (Dir.) (2001). *École, famille, le malentendu*. Paris: Textuel (1ère éd. 1996).
- Feito Alonso, R. (2007). Balance de la participación de los padres en los consejos escolares de centro. *Revista cuatrimestral del Consejo Escolar del Estado. Participación educativa*, 4, 4-15.
- Feito Alonso, R. (2009). Escuelas democráticas. *Revista de la Asociación de sociología de la Educación*. (Vol. 2), 1, 17-33.
- Frías del Val, A.S. (2007). La participación educativa de padres y madres del alumnado en España: evolución normativa y problemática. *Revista cuatrimestral del Consejo Escolar del Estado. Participación educativa*, 4, 16-24.
- Gabilondo, A. (2010). Los consejos escolares abrieron los centros educativos y la educación a la sociedad. *Revista cuatrimestral del consejo escolar del estado. Participación Educativa*, 14, 2-3.
- Gil Villa, F. (1994). Investigando las relaciones Familia-escuela. La participación de los padres en el centro. *Revista AULA*, (Vol. VI), 67-76.
- Gil Villa, F. (1993). La participación democrática en los Centros de enseñanza no universitarios. *Revista de Educación*, 300, 49-61.
- Gómez Llorente, L. (2010). La participación escolar. Su justificación y dificultades. *Revista del Consejo Escolar del Estado. Participación Educativa*, 14, 8-17.
- Kñallinsky, E. (1999). *La participación educativa: familia y escuela*. Universidad de las Palmas de Gran Canaria: Las Palmas de Gran Canarias.
- Lahaye, W., Maoloni, M.P. & Nimal, P. (1999). Regards des jeunes sur les relations école famille. *Revue Internationale d'Éducation familiale* (Vol. 3), 1-2, 5-30.
- Ley 17/2007, de 10 de diciembre, de Educación de Andalucía. *Boletín Oficial de la Junta de Andalucía*: 252, 5-36.
- Ley Orgánica 1/1990, de 3 de octubre, de Ordenación General del Sistema Educativo. *Boletín Oficial del Estado*, 238, 28927-28942.
- Ley Orgánica 2/2006, de 3 de mayo, de la Educación. *Boletín Oficial del Estado*: 106, 17158-17207.
- Ley Orgánica 8/1985, de 3 de julio, reguladora del Derecho a la Educación. *Boletín Oficial del Estado*. 159, 21015-21022.
- Ley orgánica 9/1995, de 20 de noviembre, de la participación, la evaluación y el gobierno de los centros docentes. *Boletín Oficial del Estado*, 278, 33651-33665.
- Lorenzo Delgado, M. (2006). La participación institucional de los/las estudiantes a través de los consejos escolares de los centros no universitarios. *Revista cuatrimestral del consejo escolar del estado. Participación Educativa*, 2, 51-56.
- Loriers, B. (2008). Démocratiser la relation Famille-Ecole. Analyse UFAPEC. Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (<http://www.ufapec.be/nos-analyses/democratiser-la-relation-famille-ecole/> Accés : 23/05/2011).

- Martín Bris, M. & Gairín Sallán, J. (2007). La participación de las familias en la educación: un tema por resolver. *Revista Bordón*, 59, 113-151.
- Navarro Perales, M. J. (1999). Análisis de distintas estrategias para la participación de los padres en la escuela *Profesorado. Revista de currículum y formación del profesorado*, 3, 1.
- Piot, T. (2001). Familles en grandes difficultés et école: des relations complexes. *Résumé du rapport de recherche du CERSE – Université de Caen*. (<http://www.inrp.fr/zep2/partheme/textes/fam/piot.pdf>. Accès: 23/5/2011).
- San Fabián Maroto, J.L. (1997). *La experiencia participativa de los estudiantes en el ámbito escolar*. Madrid: CIDE.
- Subrahmanyam, K. & Greenfield, P.(2008). Online Communication and Adolescent Relationships. *Future of Children*, (Vol. 18), 1, 119-146.

